



PRÉFÈTE DE LA CREUSE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Guéret, le 24 août 2022

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

6 projets d'équipements sportifs de proximité en Creuse subventionnés en 2022

Dans le cadre de la campagne de l'Agence nationale du Sport (ANS) sur les équipements sportifs de proximité 2022, une enveloppe départementale de 366 000 euros a été fléchée pour la Creuse. À partir d'une grille d'évaluation, fondée sur les besoins du territoire et la pertinence des projets, 6 demandes d'équipement ont été retenues en concertation régionale.

Les équipements sportifs de proximité se distinguent de la campagne des équipements dits structurants (gymnase, stade, piscine, etc.). Ils s'inscrivent dans le projet des 5 000 équipements d'ici 2024, et permettent l'acquisition de « petits » équipements d'extérieur, dojos sous certaines conditions (local avec bailleur social, en pieds d'immeuble) et autres projets innovants d'extérieur. Ce plan est dirigé vers les territoires carencés (zones de revitalisation rurale (ZRR) et quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV)).

Lors de la première « vague » d'attribution des crédits en mars 2022, 29 440 euros ont été fléchés pour la création d'un city stade à Saint-Médard-la-Rochette et 49 060 euros pour la création d'un city stade et d'une table de ping-pong à Saint-Maurice-la-Souterraine.

Lors de la 2^{ème} vague fin mai 2022, 4 autres projets ont été sélectionnés, à savoir des bassins mobiles d'apprentissage de la natation à Guéret pour une aide de 98 146 euros, un Décapark et skate Park à Ahun pour une aide de 56 684 euros, un city stade à Bourgneuf pour une aide de 58 800 euros, un city stade à la Celle-sous-Gouzon pour une aide de 73 870 euros.

En 2023, une nouvelle campagne dans le cadre du Programme des Équipements sportifs de Proximité (PEP) permettra à la Creuse de se doter de nouveaux équipements afin de répondre aux besoins des usagers et aux carences du territoire, en offrant une pratique sportive diversifiée et de proximité.

Contact presse

Cabinet de la Préfète

Bureau départemental de la communication interministérielle

Victor FLEURY

Tél. : 05.55.51.58.95 – 06.31.79.06.08

Courriel. : pref-communication@creuse.gouv.fr



www.creuse.gouv.fr



Préfète de la Creuse



Préfète de la Creuse